

# Fenêtre

## SUR TOUR

Lettre d'information de la direction des Archives départementales n°6



**Septembre 2011**

**Les magistrats  
du Parlement de Rouen ..... 3**

**Aux origines du notariat :  
le tabellionage ..... 6**

**André Gide, un écrivain  
aux racines rouennaises ..... 9**



✿ Hôtel de Boisguilbert, bas-relief

## Édito

Nous, dont le temps et l'action sont voués à l'éphémère, devons sans cesse nous rappeler que la mémoire est une dimension inhérente à l'existence des hommes. Qu'est-elle donc au fond, sinon la trace de ce que nous décidons et accomplissons au fil des jours ? C'est elle qui permet de donner un sens à l'Histoire. A partir de là, nous comprenons que l'engagement collectif à son égard est indispensable. Depuis la nuit des temps, scribes et copistes l'ont transmise aux générations nouvelles, afin que l'origine de toute chose soit connue et légitimée. Elle a depuis fait l'objet d'une législation exigeante destinée à en préserver la consistance et l'épaisseur. Certes les techniques modernes en ont modifié le visage, mais elle demeure la même. Il est donc normal que sa préservation ait un coût et soit l'objet d'une volonté politique constante de la part de l'institution départementale.

C'est ainsi que nous pouvons écrire l'Histoire, retrouver les réalités enfouies, établir des vérités, connaître l'origine des lois et principes qui nous gouvernent. Aussi ces vastes conservatoires de la mémoire que sont les dépôts d'archives sont-ils absolument nécessaires à la permanence de la Recherche. A l'heure où les Archives emménagent dans le beau bâtiment de Grammont, nous pouvons mesurer les prouesses des nouvelles technologies telles que la numérisation ou l'océrisation, qui nous permettent de consulter à distance registres, journaux et documents de toutes sortes etc... Cet aspect de la mise en ligne n'est pas oublié, elle devrait intervenir d'ici l'année prochaine pour l'état civil et d'autres fonds très demandés, tel celui du journal de Rouen. Il faut sur ce point remercier l'Union Européenne, qui a accepté de financer le projet dans le cadre de la desserte numérique du territoire.

Les déménagements en cours, avec la mise en place d'un nouveau site, vont permettre à la Direction des Archives départementales de disposer d'un cadre adapté à ses besoins, alors que les sites existants arrivaient à saturation. Ils sont le fruit d'un long et patient travail, qui a mobilisé et qui mobilise encore l'ensemble des équipes. Je tiens à les en remercier.

**Didier MARIE**  
Président du Département  
de Seine-Maritime

## Sommaire

### Dossier..... 3

- ➔ Les magistrats du Parlement de Rouen, *V. Maroteaux*
- ➔ L'organisation de la vie parlementaire, *Ph. Priol*

### Recherches et découvertes... 6

- ➔ Aux origines du notariat : le tabellionage, *F. Lenegre*
- ➔ Interview, *P.-Y. Corbel*
- ➔ Les runes, *F. Lenegre*

### Hommes et lieux..... 9

- ➔ André Gide, un écrivain aux racines rouennaises, *Ph. Priol*

### Vie des archives..... 10

- ➔ Un projet de bâtiment pour les Archives départementales en 1821, *V. Maroteaux*

### Actualités..... 11

- ➔ Brèves
- ➔ Calendrier

# Les magistrats du Parlement de Rouen

*Une exposition récente, organisée par la Cour d'appel, a marqué le 5<sup>e</sup> centenaire de la construction du Palais de Justice, siège jusqu'à la Révolution du Parlement de Normandie. Héritier de l'Echiquier ducal, celui-ci était un des importants et plus anciens de France, après celui de Paris. Son lustre rejaillissait évidemment sur les magistrats qui y siégeaient.*



✿ Vue du Palais de justice au XIX<sup>e</sup> siècle. ADSM 74 Fi II]

### Au service des libertés provinciales ?

Juridiction souveraine pour l'ensemble de la province, le Parlement était à ce titre le garant de la Coutume normande, un pilier du particularisme régional. Mais au-delà de ses attributions judiciaires, les magistrats jouaient aussi un rôle administratif de premier plan. C'était particulièrement sensible à Rouen où le pouvoir municipal était, en large partie, sous leur tutelle et où ils ont grandement contribué au développement des hôpitaux. En charge de l'enregistrement des lois dans la province, le Parlement s'est très vite arrogé un rôle politique, s'opposant par exemple à l'enregistrement de l'Edit de Nantes et se posant en défenseur des libertés provinciales face au pouvoir central – les Etats de Normandie ayant cessé de siéger depuis le milieu

du XVII<sup>e</sup> siècle. Au point que la Cour est à plusieurs reprises démise ou exilée, ainsi en 1639 après la révolte des Nu-pieds, contre laquelle les magistrats étaient accusés de ne pas avoir réagi assez vigoureusement, ainsi en 1771 et 1788 à l'occasion de tentatives de réforme de l'organisation judiciaire, mais à chaque fois la royauté finit par céder et les magistrats par retrouver leurs sièges à la satisfaction des populations.

### Nobles de robe

S'érigeant ainsi en porte-parole du peuple, les parlementaires n'avaient pourtant rien de représentatifs de la population normande ou même rouennaise. Sans doute le nombre de magistrats n'a-t-il cessé d'augmenter, puisqu'on est passé de 4 présidents et 28 conseillers en 1499 à 120 environ au XVIII<sup>e</sup> siècle (dont le Premier président et 9 prési-

dents à mortier), mais cet accroissement n'a pas favorisé l'ouverture du corps, bien au contraire ; si, au départ, on voit les fils de négociants y côtoyer les hommes de droit et si les nobles sont quasiment absents, ceux-ci représentent près de 90 % des magistrats à la fin de l'Ancien Régime.

Il y a à cela plusieurs raisons : l'hérédité des offices d'abord, qui contribue à



✿ Breton de Cremonville, président à mortier au Parlement

maintenir les charges dans un nombre réduit de familles, d'autant qu'elles s'allient souvent entre elles, leur coût (100 000 livres au XVIII<sup>e</sup> pour une charge de président, autour de 15 000 pour celle de conseiller), enfin le caractère anoblissant des charges même si – contrairement au Parlement de Paris – cet anoblissement n'était définitif qu'après trois générations. Témoinnant de cette évolution, il n'y avait d'ailleurs plus de frontière étanche avec l'ancienne noblesse qui, de tradition, servait dans les armes. Le plus bel exemple de l'enracinement de quelques familles est sans doute ce-

lui des Le Roux, qui sont présents dès 1499, en la personne de Guillaume Le Roux, et qui se maintiennent à la Cour jusqu'à la Révolution, sur neuf générations (dont au XVIII<sup>e</sup> siècle le président d'Acquigny, les deux présidents d'Esneval). Le Parlement n'est pas cependant l'unique cour souveraine de Rouen et les liens sont étroits avec la Chambre des comptes ou l'ancienne Cour des aides, comme en témoignent les Paviot, issus

d'un marchand de drap, qui entrent aux Comptes avant de glisser vers le Parlement, ou les Du Val (illustration). Le caractère familial fréquent dans la transmission des charges explique que l'on puisse arriver très jeune dans des charges importantes : un Du Val de Bonneval a juste 19 ans quand il est nommé président en 1789, juste avant la Révolution !

### Un riche patrimoine

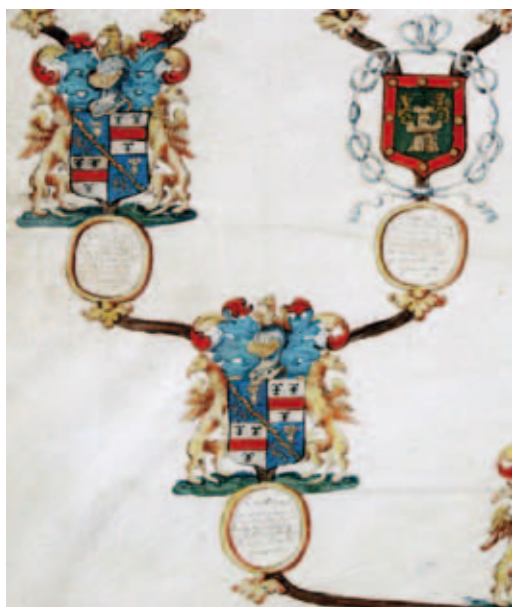
Les parlementaires occupent à Rouen une place sociale prestigieuse, par leur rang, mais aussi, souvent, par leur fortune : près de 3 millions de livres pour le président de Bailleul, autour de 2 millions pour le président d'Esneval ou pour Louis-Paul Le Cordier, marquis de La Londe, propriétaire de plus de 2000 hectares de terres, lorsque survient la Révolution.

Cette fortune se reflète dans les luxueux hôtels que les plus riches habitent à Rouen ; l'un des plus anciens et des plus fameux est certainement celui de Bourtheroulde, construit pour Guillaume Le Roux, le premier de la lignée. Sans parler de l'hôtel du Premier président dont la dernière guerre n'a laissé subsister, malheureusement, que le porche, il en reste de nombreux autres exemples entre Saint-Patrice et Saint-Ouen (hôtels de Bailleul rue du Moulinet, hôtels de Frondeville et de Cocqueréaumont rue Beffroy, hôtel Bigot rue de l'Ecureuil, hôtels Godard de Gaille...); on peut citer aussi l'hôtel d'Hocqueville, actuel musée de la Céramique, qui été construit pour Pierre de Becdelièvre avant de passer aux Le Roux d'Esneval. Sous Louis XVI, Certains ont investi le nouveau quartier aménagé à l'ouest par l'intendant Thiroux de Crosne, tel Jacques-Pierre Chrétien de Fumechon.

Détenteurs de maisons en ville, la plupart avaient aussi des résidences de campagne, parfois somptueuses. Construits aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, des châteaux comme Bailleul, Cany ou Miromesnil ont été durablement aux

mains de ces dynasties parlementaires (familles de Bailleul, Becdelièvre, Hue), de même que celui d'Acquigny dans l'Eure (famille Le Roux). Ces constructions se multiplient au dernier siècle de l'Ancien Régime ; certaines ont malheureusement disparu comme le fastueux château de La Londe, construit pour les Le Cordier, mais il en subsiste bien des exemples, tel celui de Belbeuf, tout près de Rouen, élevé par un procureur général au Parlement.

Cultivés, les parlementaires rouennais ne sont pas restés étrangers au mouvement des Lumières, comme en témoigne Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, un des fondateurs de l'Académie de Rouen, qui fut l'ami et le correspondant de Voltaire. La Révolution supprime pourtant, sans ménagement, les cours souveraines. Sur les magistrats en place, près d'un quart choisit l'immigration ; si deux seulement seront guillotins, 21 connaîtront la prison. Plusieurs seront cependant rappelés sous l'Empire dans le cadre des cours d'appel, dont Asselin de Villequier, premier président à Rouen en 1810. ■



\* Généalogie Du Val, armes de Raoul Du Val. ADSM J 1180J

\* Raoul Du Val, conseiller au Parlement (1614-1639), descendait d'officiers à la Cour des aides, mais sa femme Anne Bouchard était fille et petite-fille de conseillers au Parlement.



\* Vue du Château de Cany, résidence de la famille Becdelièvre. ADSM 181Fi.



\* représentation d'un ou deux des lieux évoqués : L'hôtel de Bourtheroulde avant 1824, dessin de Langlois. ADSM 6 Fi

# ZOOM sur l'organisation de la vie parlementaire

**La volonté du roi Louis XII, gouverneur de Normandie alors qu'il était duc d'Orléans, étayée par celle de son lieutenant général, le cardinal-archevêque Georges d'Amboise, de renforcer les institutions monarchiques, devait aboutir en 1499 à la création d'un Echiquier perpétuel et permanent dont le siège serait à Rouen. En 1515, dès son avènement, François Ier confirmerait la nouvelle juridiction mise en place par son prédécesseur qui se dénommerait désormais Parlement de Normandie.**

C'est en effet par une ordonnance du 6 février 1515 que le souverain avait décrété que « d'ores en avant, aux expéditions, actes et arrestz, on la nommast court de Parlement de Normandie. » Le ressort géographique du nouveau Parlement était considérable. Il englobait, d'est en ouest, les territoires s'étendant des confins de la Picardie - hormis le comté d'Eu qui relevait du Parlement de Paris- jusqu'à la baie du Mont Saint-Michel et du nord au sud, du littoral extrême du Cotentin aux plaines du Vexin. Le roi lui avait conféré les mêmes prérogatives et privilèges que le parlement de Paris, c'est à dire qu'il était souverain en matière civile et criminelle et qu'à son image ses structures étaient identiques. Chargé de l'enregistrement des lois, il pouvait constituer une opposition politique au pouvoir royal, caractéristique qui serait accrue au siècle suivant. Louis XIV s'évertuerait à leur ôter toute influence politique.

### La Grand Chambre

Elément capital du rouage parlementaire, elle était la plus ancienne des chambres. Peu à peu, l'apparition d'autres chambres réduirait son champ d'influence. On y traitait les affaires les plus importantes. Son activité se traduisait par les arrêts du Conseil qui permettent de reconstituer l'ensemble d'une procédure ; à côté, davantage fragmentaires, on trouve les arrêts d'audience, puis les plunitifs qui ne contiennent que des décisions provisoires, enfin les arrêts sur supplique.

### La Première chambre des Enquêtes

Créée en 1515, elle devait connaître une destinée tourmentée. Supprimée, puis rétablie, une seconde chambre lui serait adjointe en 1680. Certains procès par écrit relevaient de sa compétence ainsi que certaines affaires criminelles.

### La Tournelle

Chambre criminelle spécialisée, elle avait été instituée dès 1519. A l'instar de la Grand Chambre, elle fonctionnait selon le même schéma : arrêts du Conseil, arrêts d'audience, plunitifs.

### La Chambre des Requêtes

Apparue en 1543, elle jugeait les personnes ayant droit de committimus, c'est à dire des lettres de chancellerie par lesquelles les causes étaient commises en première instance aux requêtes du palais. Elle s'intéressait aux procès des institutions, hôpitaux, avocats, procureurs etc... Enfin, il exista une multitude d'autres chambres créées à la faveur d'événements particuliers telles la Chambre de l'Edit, jugeant les protestants, la Chambre de réformation des Eaux et Forêts, la Chambre de santé lors d'épidémies etc... Tel fonctionnait, sommairement esquissé, le Parlement de Normandie. ■



\* Maignard de Bernières, président au Parlement



\* Commission en faveur de Pierre Corneille, signée de Louis XIV et enregistrée par le Parlement



\* Sacs de procès

# Aux origines du notariat : le tabellionage

*Les Archives départementales conservent une série inestimable de registres de tabellionage, l'ancêtre du notariat, dont le plus ancien, provenant du tabellionage de Rouen, remonte à 1360, ce qui fait de ce fonds un des plus anciens en France du Nord. Les tabellions étaient des écrivains publics chargés de mettre par écrit dans les formes d'usage les conventions passées entre particuliers, leur conférant ainsi une garantie d'authenticité.*

## L'apparition des tabellions

Ces écrivains publics qui s'organisent à partir des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle étaient à l'origine attachés à une juridiction royale ou seigneuriale. Dans le cas de la Ville de Rouen, les actes de vente ou de donation dont on souhaite garantir l'autorité sont passés dès le XII<sup>e</sup> siècle devant le maire de Rouen. Parallèlement, à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ces actes privés commencent à passer devant le bailli puis le vicomte de Rouen dont le pouvoir d'authentification, matérialisée par un formulaire précis et le sceau des obligations de la vicomté appendu au document, s'affirme tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle.

C'est en 1345 qu'on voit apparaître pour la première fois dans un acte de la vicomté de Rouen authentifiant une convention la mention d'un tabellion, il s'agit de Robert de Saint-Gires ou Saint-Gilles qui porte le titre de tabellion juré de la vicomté de Rouen. Le tabellionage de Rouen s'organise dans le sillage de la vicomté. Le premier registre conservé, on l'a dit, remonte à 1360, la plupart des actes privés passés entre cette date et 1687, date de la suppression du tabellionage de Rouen et de son remplacement par les douze études notariales que nous connaissons aujourd'hui, sont conservés aux Archives départementales au sein d'un fonds (2 E 1) qui occupe quelque 275 mètres linéaires.

## Les registres de tabellionage

Les actes transcrits dans les registres du tabellionage de Rouen sont répartis en deux catégories : héritages et meubles. Les héritages sont essentiellement les biens immobiliers qui se transmettent par succession. On trouve dans cette série toutes sortes d'acte relatifs à la succession : des transactions concernant des terres ou des maisons, des contrats de mariage (où la dot est considérée comme immeuble), des contrats de fiéffe par lesquels il était possible de prendre contre paiement d'une rente annuelle un bien-fonds transmissible aux héritiers... Cette série, malgré les lacunes qu'elle présente, constitue une source de premier

plan pour l'étude des patrimoines urbains du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.

Les meubles renferment tous les actes relatifs aux biens mobiliers : les transactions commerciales, procurations, les reconnaissances et quittances de dettes, les baux, les tutelles, les testaments (qui permettent à l'époque de ne disposer que des biens mobiliers, non assujettis aux règles de la succession coutumière)... Encore une fois, malgré les lacunes, ces documents sont d'un intérêt historique très fort, notamment en ce qui concerne l'histoire du commerce avec le Nouveau Monde à Rouen aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles.

Les tabellionages extérieurs à Rouen ont été regroupés dans la sous-série 2 E 14 qui occupe 131 mètres linéaires et couvre une période allant du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. A l'exception de quelques fonds comme celui du tabellionage de Gournay (2 E 59) ou de Cailly, la plupart des fonds de cette sous-série, issus de tabellionages seigneuriaux ou des autres vicomtés du département, ne se composent bien souvent que de quelques articles.

La numérisation des registres de tabellionage antérieurs à 1600 va être lancée au deuxième semestre. Cette opération, qui porte sur quelques 3000 registres et environ 1 500 000 vues, sera étalée sur plusieurs années et permettra d'assurer la sauvegarde de documents très consultés et d'une richesse historique et patrimoniale majeure. ■



2 E 19 26 a

# Interview

*Après une vie professionnelle bien remplie, Michel Baldenweck s'est lancé en 2007 dans un travail de recherche universitaire sur l'histoire de la Résistance et de la Libération en Seine-Maritime. Portrait d'un jeune retraité à la passion contagieuse.*

## Quel a été votre itinéraire professionnel ?

J'ai une formation d'économiste (Doctorat) et d'ingénieur en informatique. J'ai effectué l'essentiel de ma carrière dans le domaine de l'informatique, des télécommunications, de l'organisation. J'ai eu aussi des activités d'enseignement à l'université de Rouen comme professeur associé. Je suis actuellement expert judiciaire près la Cour d'appel de Rouen.

## L'histoire vous intéressait déjà ?

Oui, j'ai toujours été passionné par l'histoire de la Résistance. Je lisais régulièrement ce qui était publié sur ce thème. Quand j'ai pris ma retraite, j'ai décidé de me lancer dans un véritable de recherche universitaire.

## Quelle a été votre démarche ?

Je connaissais déjà les professeurs d'histoire à l'Université de Rouen. Je me suis rapproché de M. Feiertag, qui a accepté de me guider dans ce travail et qui est maintenant mon directeur de thèse. J'ai centré ma recherche sur le rétablissement de la légalité républicaine et l'histoire de l'occupation, de la Libération et de la résistance en Seine-Maritime entre 1943 et 1946.

## Où trouvez-vous les matériaux de votre recherche ?

Je travaille à partir du témoignage direct d'anciens résistants et, bien sûr, des archives. J'ai pu établir des relations de confiance avec plusieurs anciens résistants et déportés de la région, le colonel Jean Thomas, MM. Claise, Lawday, Mallard... Leur aide m'est précieuse pour resituer les événements dans le contexte local de l'époque. En ce qui concerne les archives, j'ai consulté la correspondance de Poissant, maire de Rouen entre 1940 et 1943 aux archives municipales de Rouen et je suis allé consulter les Archives nationales et les archives de l'armée à Vincennes. Et surtout je travaille beaucoup sur la série W des archives départementales, conservée au dépôt de Darnétal. Les conseils et la disponibilité de Madame Tuncq et de toute son équipe me facilitent grandement l'exploration de cette masse impressionnante d'informations.

## Vous avez bien avancé ?

J'ai pratiquement terminé mon travail de recherche, je pense soutenir ce doctorat en Octobre 2011. J'ai pu avoir accès à des archives qui me laissent penser que de nouveaux travaux de recherche pourraient être entrepris ; je pense notamment à un colloque universitaire sur la « parole des résistants » grâce à l'écoute et à l'analyse des archives sonores des entretiens de résistants faites en 1985-86, aux archives de la Seine-Maritime.

## Vous disposez donc d'une matière surabondante ?

Oui, mais parcellaire et sélective, car je me suis aperçu que certaines archives avaient été

« épurées »... Il y a eu très probablement des destructions volontaires avant la Libération, des rapports de la série W ont disparu. Le silence et les absences des archives peuvent être, en eux-mêmes, très éloquents.

## Où en êtes-vous de votre réflexion, de votre problématique sur la période ?

Il faut bien voir que, malgré les années, le sujet reste très sensible. Et il y a encore bien des zones d'ombre. On peut ainsi s'interroger sur la nomination de Maurice Poissant en 1940. Il était radical socialiste et franc-maçon : pas vraiment le profil auquel on se serait attendu sous Vichy, et pourtant c'est lui que les allemands puis Pétain ont désigné maire de Rouen. De même les élections municipales à la Libération réservent quelques surprises, avec des majorités de droite ou centre-droit au Havre et à Rouen et des listes de résistants battues. Comment a été organisée la passation de pouvoir à la Libération ? Il n'y a pas de schéma simple et préétabli et les archives me fournissent parfois des éléments d'interprétation nouveaux.

## Vous êtes un retraité particulièrement actif ?

J'habite près de Rouen, je suis élu local, et j'effectue l'essentiel de mes recherches dans le département. Il y a bien sûr les voyages à Paris, pour les archives, pour des colloques, comme le dernier auquel j'ai assisté, à la Fondation Jean Moulin sur le rôle des chrétiens à la Libération. Ma retraite est presque aussi active que ma vie professionnelle, mais je suis maître de mon temps et j'essaie de l'utiliser au mieux et en espérant apporter ma pierre à la connaissance de cette période dans notre département et pourquoi pas aider à rendre hommage à tous les résistants. ■

Tract du journal Normandie parle Français, octobre 1944. ADSM 51 W 273



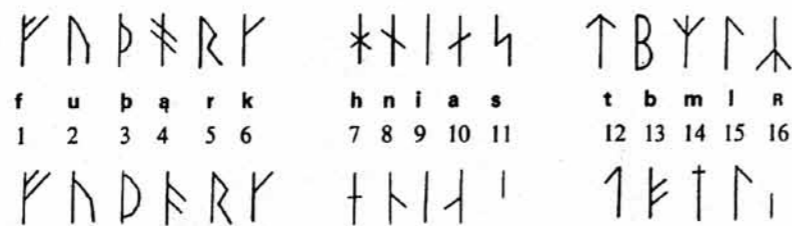


# Les runes

Le lecteur assidu de Fenêtre sur tour se souviendra que dans le dossier du numéro précédent, consacré au 1100<sup>ème</sup> anniversaire du traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911, apparaissait en illustration la magnifique pierre sculptée et gravée de runes installée au cœur du jardin des plantes, en bordure de l'allée principale. A l'occasion de la célébration du millénaire de la fondation de la Normandie en 1911, deux pierres runiques furent données à la Ville de Rouen : celle du jardin des plantes, offerte par le royaume de Norvège et celle de Saint-Ouen, offerte par le royaume du Danemark. La première est une pierre originale, sculptée pour l'occasion à la mémoire de Rollon, la deuxième est la copie de la pierre de Jelling dressée en 983 par Harald à la dent bleue, roi de Danemark (958-986) à la mémoire de ses parents.

## Un alphabet à part

La pierre runique ne se distingue pas seulement par ses qualités esthétiques (forme, reliefs sculptés parfois peints), comme son nom l'indique, elle est porteuse d'un message gravé en caractères runiques. Ces caractères sont adoptés par les peuples germaniques à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Leur origine fait débat : s'agit-il d'une dérivation de l'alphabet latin, importé par des mercenaires germaniques ayant servi dans l'armée romaine ? Ou bien d'une émanation de l'alphabet étrusque ? La question n'est pas tranchée mais il est certain que la racine *rūn* convie l'idée de la chose secrète ou encore du discours. De fait, dans le monde scandinave, on leur prête une origine divine et magique : elles seraient apparues à Odin, après que celui-ci fut resté pendu à un arbre pendant neuf jours, blessé par une lance et sans boire ni manger.



Futhark de 16 signes, branches longues et branches courtes

Les caractères runiques sont rangés en un alphabet nommé Futhark, qui correspond aux 6 premiers caractères présentés (F, U, TH, A, R, K). Apparu dans les années 150, cet alphabet est utilisé, d'abord dans tout le monde germanique, puis exclusivement dans les pays scandinaves. Il évolue avec le temps, puisque, à partir de 550, il ne compte plus que 16 signes, contre 24 à l'origine (Futhark récent), c'est cette suite de caractère qui est utilisée pour composer les inscriptions runiques produites lors de l'époque viking, dont les plus spectaculaires sont les nombreuses pierres commémoratives dressées au XI<sup>e</sup> siècle dans la province suédoise d'Uppland.

## L'abandon

A partir de 1100, la concurrence de l'alphabet latin, introduit en Scandinavie un siècle plus tôt, fait que l'usage des runes décroît, un futhark dit médiéval, enrichi de plusieurs caractères se met en place. Celui-ci se maintient jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle comme l'atteste le *codex runicus*, conservé à l'ins-

titut Arne Magnusson de Copenhague, un manuscrit renfermant les lois de la province danoise de Scanie, composé vers 1300 entièrement en écriture runique. Cet exemple aujourd'hui unique d'utilisation de l'écriture runique dans la composition d'un manuscrit médiéval n'était peut-être pas isolé à l'époque. Les fouilles entreprises dans le quartier des quais à Bergen dans les années 50 ont permis de mettre au jour un ensemble très important de bâtonnets gravés de runes datant du XIII<sup>e</sup> siècle. La plupart des bâtonnets portent des mentions de propriété et servaient sans doute à identifier les marchandises échangées dans cette grande place de commerce à l'époque. D'autres messages prouvent que les runes étaient encore utilisées au XIII<sup>e</sup> siècle pour la communication courante, malgré la concurrence féroce de l'alphabet latin : un des bâtonnets porte en effet le message suivant : *kya: sehir : atþu: kakhæim:* que l'on peut traduire : Gyða te dit de rentrer à la maison ! ■



futhark récent ; Pierre de Saint-Ouen

# André Gide, un écrivain aux racines rouennaises

Le 19 février 1951, André Gide mourait à Paris. Celui qui affirmait à Barrès qu'étant né d'un père uzétien et d'une mère normande, il ne savait où s'enraciner, avait pourtant bel et bien des origines rouennaises. Par sa mère, née Juliette Rondeaux, il appartenait à ce patriciat rouennais qui se distingua, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, aussi bien dans le monde de la magistrature que celui des affaires.

## Les Rondeaux

C'est vers 1650 qu'un certain Nicolas Rondeaux, originaire de Fleury-La-Foret, en lisière de la forêt de Lyons, va commencer à inscrire sa trace dans le paysage rouennais. Appartenant sans doute à ces familles paysannes qui pratiquaient le commerce, c'est à Rouen qu'il va réellement affirmer ses qualités et ses mérites. Bien que ne sachant ni lire ni écrire, il va rapidement s'imposer. Installé comme marchand-épiciers-droguiste, il parviendra à l'honorabilité bourgeoise et fera partie de la compagnie de la Cinquantaine, autrement dit une milice composée d'arbalétriers chargée d'assurer la sécurité des habitants.

L'ascension de la famille sera ensuite fulgurante, puisque son petit-fils, Jean Marin Rondeaux de Sétry (1720-1805) sera conseiller à la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie et seigneur de Saint-Etienne-du-Rouvray. Le fils de ce dernier, Charles-Marin Rondeaux de Montbray (1753-1820), éphémère maire de Rouen en 1792, exercera comme manufacturier. C'est le bisaïeul de l'écrivain.

La Révolution ayant bouleversé le cours des choses, Edouard Rondeaux (1789-1860), son grand-père, suit l'initiative paternelle et se lance dans les affaires. Manufacturier, négociant, indienur à Bolbec, puis au Houlme, membre de la chambre de commerce et conseiller général, il incarne la parfaite figure du notable rouennais. Epoux de Judith Pouchet, d'une famille de manufacturiers protestants, il élève ses enfants dans la religion réformée. C'est le 27 février 1863, à Rouen, que leur fille, Juliette Rondeaux, épouse Paul Gide, professeur à la Faculté de droit de Paris. Ils sont les parents d'André.

## Gide à Rouen

Si venant du Vieux-Marché, l'on remonte l'actuelle rue de Crosne jusqu'au croisement de la rue de Fontenelle, l'on remarquera, à hauteur de ce croisement, sur la droite, un immeuble à la belle ordonnance classique, aux fenêtres hautes et claires, surmontées de camées sculptées ; il fait l'angle des deux rues, il s'agit



Jean-Marin Rondeaux de Sétry, portrait gravé



Signatures au bas du contrat de mariage de Paul Gide



façade de l'hôtel de Bois-Guilbert

de l'hôtel de Bois-Guilbert, alias l'hôtel Rondeaux. Construit en 1785 par un descendant de l'économiste bien connu, Pierre Le Pesant, seigneur de Bois-Guilbert, cousin éloigné des Corneille, Edouard Rondeaux, grand-père de Gide l'avait acquis en 1832. C'est là qu'était née la mère de l'écrivain en 1835. Plus loin, aux abords de l'Hôtel-Dieu, au numéro 18 de la rue Lecat, vivait son oncle, Emile Rondeaux. Plusieurs des romans de Gide, dont l'enfance devait se dérouler épisodiquement à Rouen, ont pour cadre ces demeures et leurs habitants. ■

# Un projet de bâtiment pour les Archives départementales en 1821

Sans abandonner la tour des Archives, ce signal dressé sur la rive gauche de la Seine au début des années 1960, les Archives départementales vont prochainement investir le bâtiment dessiné sur le site Grammont par l'architecte Rudi Ricciotti. A cette occasion, il est intéressant de rappeler que le Département avait été l'un des premiers, sinon le premier, à envisager pour ses archives, jusque là fort mal logées sur la cour des libraires, près de la cathédrale, un bâtiment dédié, à proximité de la Préfecture.

Ainsi que le montrent les plans et élévations de l'architecte départemental, Jean-Baptiste Jouannin, celui-ci avait conçu un corps de bâtiment organisé sur trois niveaux, autour d'une galerie ouverte sur des épis longitudinaux, avec des arcades de menuiserie qui témoignaient de la volonté de créer un espace qui ne serait pas purement utilitaire. Ce corps central s'inscrivait entre deux pavillons latéraux,

abritant un escalier et de locaux de travail et d'accueil. Occupant une emprise de 30 mètres par 15, le bâtiment aurait offert moins de 3 500 mètres linéaires de rayon-



Élévation latérale et coupes du projet de bâtiment des Archives départementales, par Jouannin, 30 avril 1821. © ADSM 4N 519 ; élévation longitudinale

nages (à comparer aux 58 km qu'occupent aujourd'hui les collections !). Si les travaux pour la construction de cet édifice, qui devait être élevé entre la Préfecture (actuel Rectorat) et la rue Racine, furent adjugés en octobre 1821, plusieurs difficultés empêchèrent le projet d'arriver à son terme : le coût d'abord, qui obligea à apporter quelques réductions au projet initial, tel le remplacement de la pierre de Saint-Leu par de la brique blanche du Havre ; l'insertion dans le jardin de la Préfecture ensuite ; des difficultés techniques enfin, en raison de la présence de

substructions de l'ancien rempart. En novembre 1822, le chantier fut arrêté ; on se borna finalement à réaménager une maison existante à l'angle des rues de Fontenelle et de la rue Racine et il fallut attendre la seconde moitié du siècle pour voir élever un bâtiment mieux adapté, qui devait rester en service jusqu'en 1942. ■

**Pour en, savoir plus sur la naissance des Archives départementales :**

« *Les Archives de la Seine-Maritime : l'émergence d'un patrimoine (1790 -1851)* », dans *Etudes normandes*, 2008, n°1, p. 30-40

## Brèves

### Entrées

#### Versements d'archives publiques

- Sous-préfecture de Dieppe : archives relatives à la Seconde Guerre mondiale, 4255 W.
- Direction générale des finances publiques : registres de l'enregistrement et des hypothèques (1940-1960), 3 et 4 Q.
- Archives de l'Ecole Saint-Nicolas-de-La-Haye (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.), 4618 W.
- Conseil Général, Direction de l'Environnement : remembrement sur les communes, études, 4246 W ; lutte contre les inondations sur les berges de la Seine (1884-2010), 4233 W ; études et travaux de défense contre la mer (1869-2005), 4243 W.

#### Archives privées

- Sont entrés quelques fonds nouveaux émanant, soit de personnes privées (famille Pouliot-Guillemard, 282 J), soit de collectivité territoriale (Parc de Clères, complément, 281 J).
- A noter aussi parmi les dons et achats :
- un commentaire manuscrit de la Coutume de Normandie (1680, J 1352),
  - des papiers concernant une maison rue Damiette à Rouen, propriété de la famille du sculpteur Mazeline (1412-1865, J 1306), le Centre culturel algérien (1972-1989, J 1343/1-5),
  - des menus de la Compagnie générale transatlantique French line, paquebots « de Grasse » et « France » (1939-1940, 1969, J 1351),
  - des notes et extraits de presse sur les bombardements de Rouen, pendant la Seconde Guerre mondiale (J 1337).

### Nouveaux inventaires

- série B : Justice seigneuriale du Valasse (106 B) ;
- série H : H Fonds des carmélites de Rouen (64 H), des Filles-Dieu (69 H), des Religieuses de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement (avec les Annonciades de Montfort, 76 H) ;
- série J : Fonds de l'Association d'aide aux musulmans français repliés d'Algérie (1961-2008, 246 J) ; Dossiers clients en provenance des études notariales de Buchy, Rouen, Les Grandes ventes (1642-1926, 273 J) ; Fonds Cabanon (1606-1967, 276 J).

### À Signaler

Suite à la commission d'appel d'offres du 10 mai 2011, un groupement d'entreprises a été sélectionné pour assurer le déménagement et le dépoussiérage des collections qui ont commencé le 4 juillet dernier et qui se poursuivront jusqu'au mois de novembre prochain, pour le transfert des archives historiques. Le travail se poursuivra avec la réorganisation des deux sites existants (Hôtel du Département et Darnétal).

Le site nouvellement installé, le Pôle culturel Gramont, est situé 42, rue Henri II Plantagenêt, ligne n° 10, arrêt clinique Mathilde.

### Service éducatif

Le service éducatif propose un atelier en ligne sur le thème « les affiches de propagande au cours du XX<sup>e</sup> siècle », destiné aux élèves de 3<sup>e</sup> et de lycée et à leurs professeurs. L'atelier est accessible sur le site [archivesdepartementales76.net](http://archivesdepartementales76.net) (rubrique service éducatif).



## Calendrier

A compter du 1<sup>er</sup> septembre .....  
 Fermeture du site de l'Hôtel du Département à compter du 1<sup>er</sup> septembre.  
 L'ouverture au public du site Gramont est prévue pour le mois de janvier 2012.  
 La date exacte de réouverture sera communiquée ultérieurement ainsi que les numéros d'appel des nouvelles lignes téléphoniques.  
 Le site de l'Hôtel du Département (archives contemporaines, presse), rouvrira dans un 2<sup>e</sup> temps.



© David Morganti

**Lettre d'information semestrielle  
éditée par le Département de Seine-Maritime,  
supplément de Seine-Maritime magazine**

**Directeur de la publication**  
Jean-François Bernard

**Rédacteur en chef**  
Vincent Maroteaux

**Rédacteur en chef adjoint**  
Philippe Priol

**Crédits photographiques**  
Didier Tragin, Éric Levêque.

**Réalisation :**  
Unité imprimerie du Département

**Photo de couverture :**  
Portrait de Montholon,  
président au Parlement de Rouen

**ISSN : 2102-0868**

**Tirage : 10000 ex.**

**Pour recevoir cette lettre par mail,  
inscrivez-vous à l'adresse suivante :**  
[archives@cg76.fr](mailto:archives@cg76.fr)

**Direction des Archives départementales**  
Quai Jean Moulin – 76101 Rouen cedex  
Tél. : 02 35 03 55 55 – [archivesdepartementales76.net](http://archivesdepartementales76.net)